



SAGE SÈVRE NANTAISE

FICHE D'IDENTITÉ

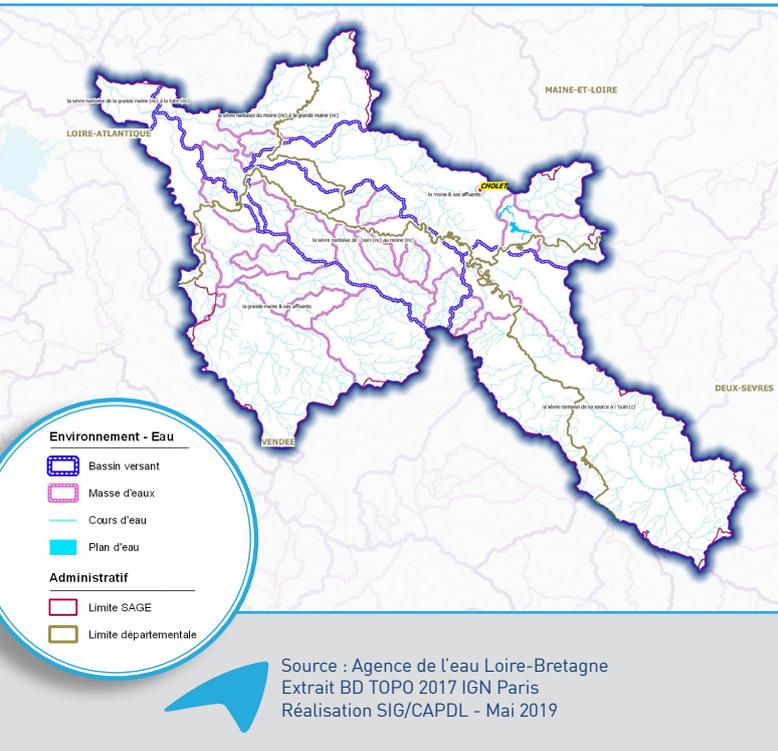
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

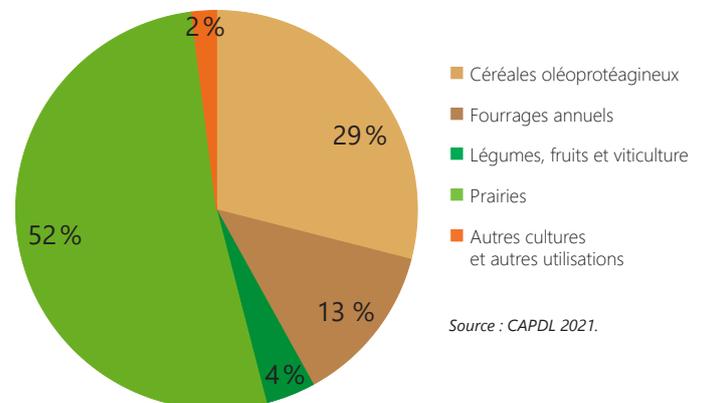
- Territoire à cheval sur 2 régions et 4 départements (44, 49, 79, 85).
- 2 300 km de cours d'eau, confluence avec la Loire à Nantes ; 4 principaux affluents : l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine.
- État d'avancement : le PAGD du SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 avril 2015.

| | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Présidence | Jean-Paul BREGEON |
| Animation | LAURENT MOUNEREAU |
| Portage | EPTB de la Sèvre Nantaise (Clisson) |
| Elu Chambre d'agriculture | Christophe BRETAUDEAU |
| Conseiller Chambre d'agriculture | Elyse FÉLIOT-MEUNIER |

AGRICULTURE

- 3 749 exploitations agricoles (2010).
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 15 millions de m³ d'eau superficielle,
 - 5 millions de m³ d'eau souterraine (source : BNPE 2020).

OCCUPATION DES SOLS



EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 28 masses d'eau cours d'eau.
- 2 masses d'eau « plans d'eau » (le complexe Ribou, la retenue de la Bultière).
- 1 masse d'eau souterraine (ensemble du SAGE).
- 4 captages Grenelle : Le Ribou (49), La Rucette (49), Le Longeron (49, 79, 85), La Bultière (85).
- 4 captages non Grenelle : Le Tail (85), La Pommeraie-sur-Sèvre (85), Les Martyrs (Saint-Laurent-sur-Sèvre) (85).

2350
km²

90%
de terres agricoles

143
communes concernées,
soit environ 320 000 habitants



SAGE SÈVRE NANTAISE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Mai 2023

PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Plusieurs contrats territoriaux pollutions diffuses existent sur les masses d'eau en amont du SAGE : un contrat sur la Bultière (85) porté par Vendée eau, un contrat sur Ribou (49) porté par l'Agglomération du Choletais, et un contrat sur le Longeron (85, 49, 79) porté par l'EPTB Sèvre Nantaise.

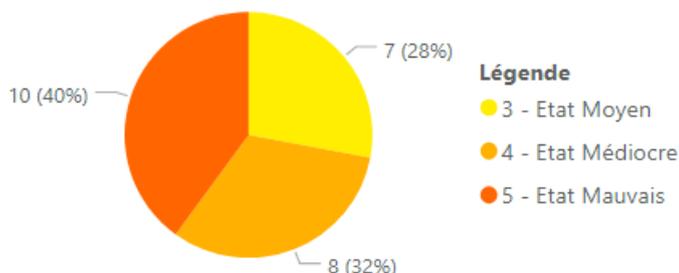
PRESSIONS

Toutes les masses d'eau sont déclassées par au moins 2 types de pressions. Les principales pressions présentes sont les pressions morphologie, pollution diffuse et hydrologie. Toutes les masses d'eau sont classées en risque de non atteinte des objectifs de bon état en 2027.

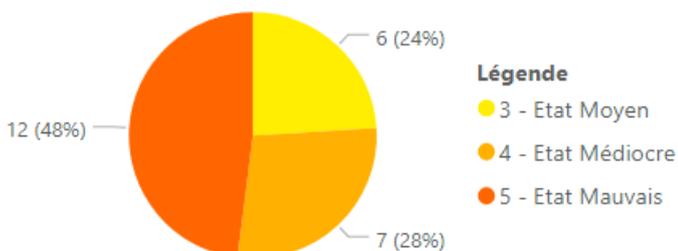
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune des 23 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE n'est en bon état écologique. Entre 2013 et 2016, la situation s'est aggravée, la proportion de masses d'eau en mauvais état passant de 40 à 48 %.

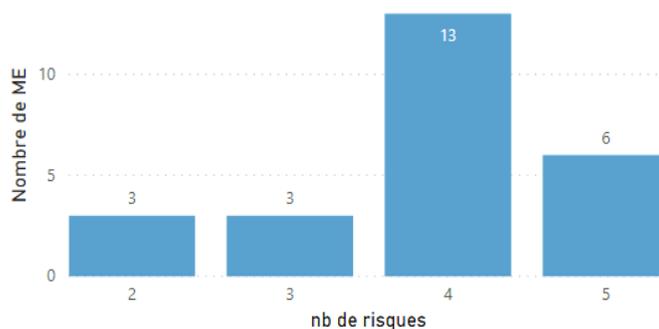
État écologique 2013



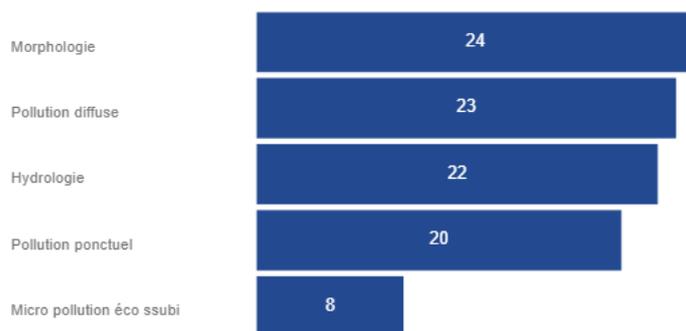
État écologique 2016



Nombre de pressions par masse d'eau



Nombre de masses d'eau par pression



48%

des masses d'eau classées en mauvais état écologique

92%

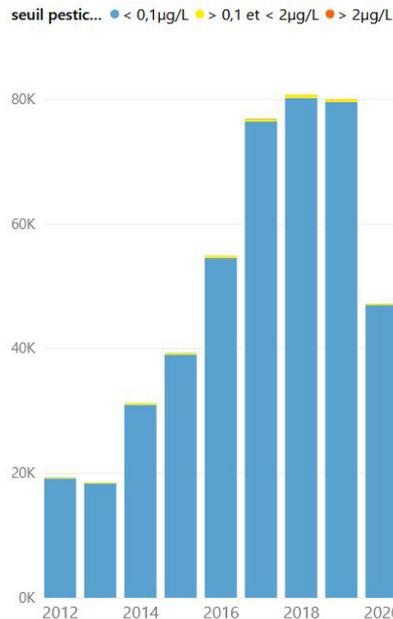
des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse

QUALITÉ DE L'EAU

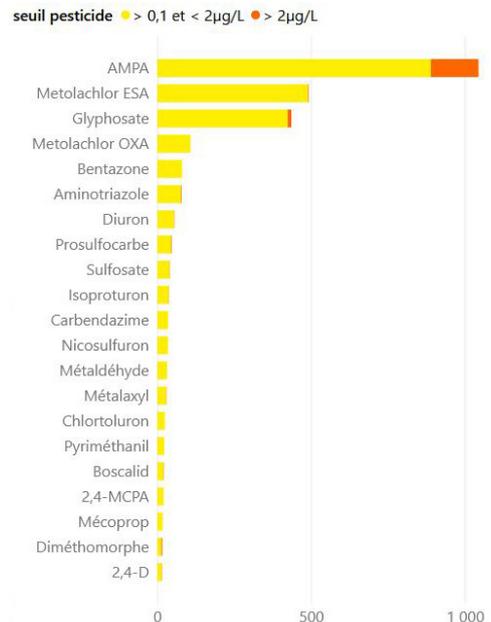
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (58 %). On retrouve ensuite des herbicides (35 %) et des fongicides (6 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



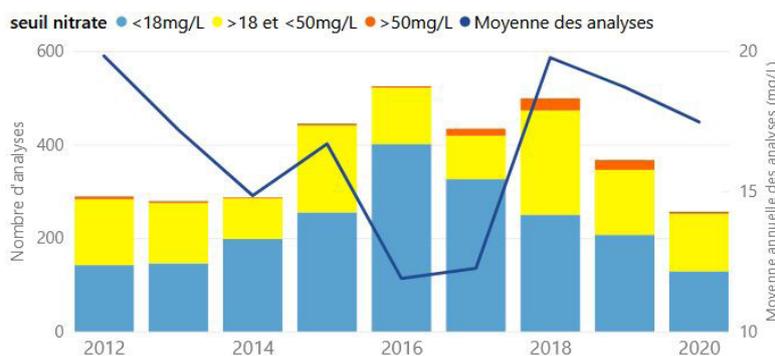
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

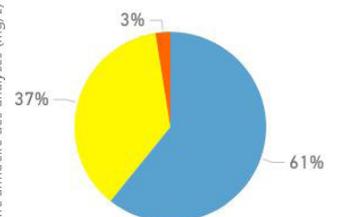
61%

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



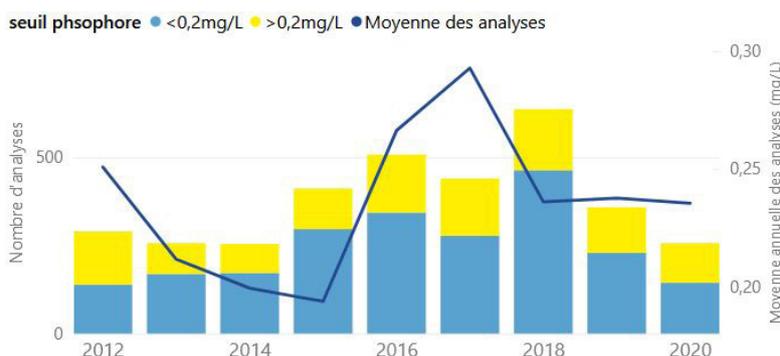
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

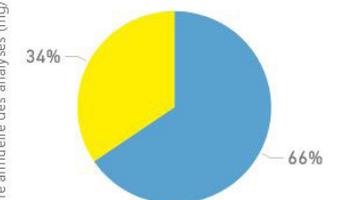
66%

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE SÈVRE NANTAISE

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Démocratie



ENJEUX MAJORITAIRES

- **Améliorer la qualité de l'eau :**
 - préserver les captages AEP des pollutions diffuses et accidentelles,
 - améliorer l'assainissement non collectif,
 - réduire et améliorer les rejets industriels et artisanaux,
 - réduire l'utilisation des pesticides,
 - faire évoluer les pratiques agricoles pour limiter les intrants,
 - limiter l'impact du drainage.
- **Améliorer la gestion quantitative :**
 - améliorer la gestion des étiages,
 - gérer les eaux pluviales,
 - économiser l'eau potable.
- **Réduire le risque inondation.**
- **Améliorer la qualité des milieux aquatiques.**
- **Valoriser la ressource et les milieux aquatiques.**

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Organiser les prélèvements à l'échelle du bassin versant en période d'étiage :**
 - identification des prélèvements historiques,
 - tout nouveau projet de prélèvement direct dans le cours d'eau ou sa nappe est interdit d'avril à octobre sur les bassins où le débit mensuel sec de période de retour 5 ans non influencé (QMNA5 naturel) est inférieur ou égal au débit biologique nécessaire au maintien d'un optimum d'habitats pour les espèces présentes sur les cours d'eau (DBh).
- **Organiser l'ouverture périodique de certains ouvrages :**
 - les ouvrages hydrauliques identifiés dans le PAGD respectent les obligations d'ouverture permanente entre le 1^{er} novembre et le 31 janvier pour assurer la continuité écologique.



SAGE SÈVRE NANTAISE

FICHE D'IDENTITÉ

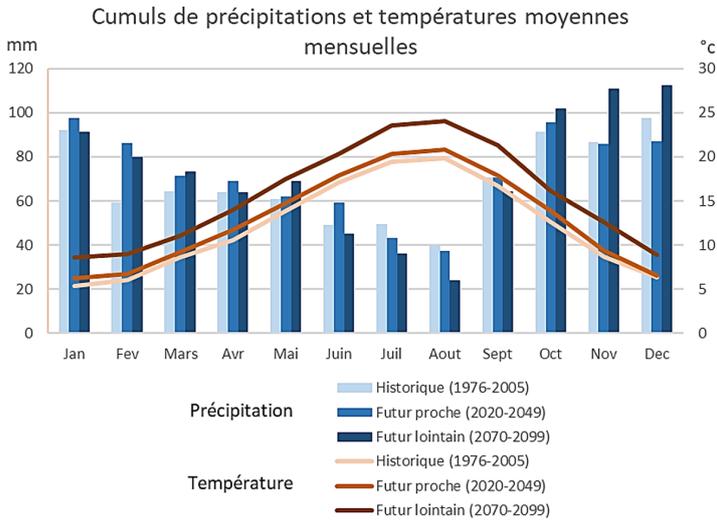
Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE



QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 6 mm

Futur proche

- 39 mm

Futur lointain



SAGE SÈVRE NANTAISE

FICHE D'IDENTITÉ

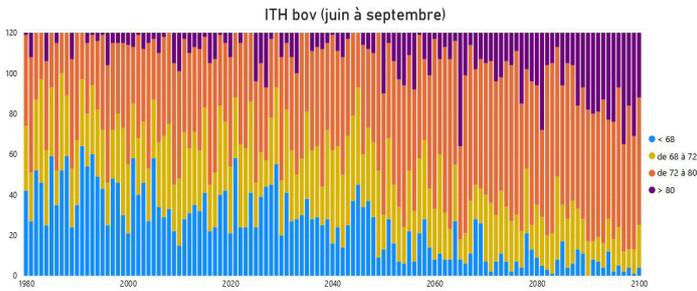
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

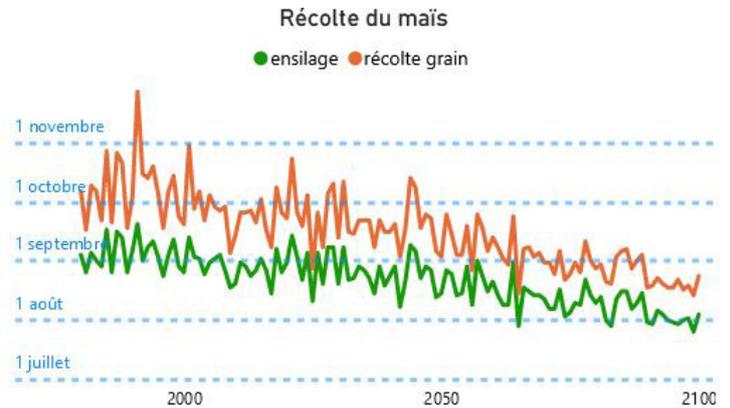
Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

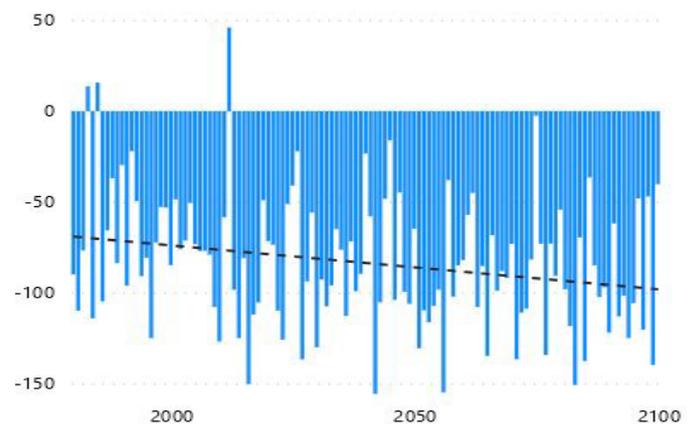
MAÏS



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

